



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 22 septembre 2011
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du préavis municipal N° 7/2011 concernant la

Modification des statuts de l'Association Intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un hangar régional à plaquettes sis à Trélex, dit ACP, au lieu-dit « Mollard Parelliet / Main de Gingins ».

- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission de gestion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 7/2011 par

23 OUI - 0 NON - 0 ABSTENTION

soit de

- **D'accepter le préavis relatif aux modifications des statuts de l'Association Intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un hangar régional à plaquettes sis à Trélex, au lieu-dit « Mollard Parelliet / Main de Gingins ».**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 22 septembre 2011

Le Président :
Pascal Contegat

La Secrétaire :
Sabrina Aeberli

Extrait Préavis (7)

